

(voir Chantiers Pédagogiques de l'Est, livraison du mois de mai 1977, n°37 pages 13/14, article de M.O.Schott "le texte mis au point collectivement, part du maître? part du groupe? et l'auteur?")

à propos de

LE TEXTE MIS AU POINT COLLECTIVEMENT

J'ai un cours préparatoire et le problème de la mise au point des textes se pose assez rarement: en général la phrase, en début d'année, ou les phrases peuvent être gardées intactes. Je dis bien: "en général..."

Il m'est arrivé de faire des "mises au point" (si l'on veut) un peu différentes. Voici un exemple:

Sylvie avait écrit (plutôt m'avait "dicté" son histoire car c'était en début d'année et c'est une enfant très "faible"):

"le soleil brûle"

Je lui ai suggéré de continuer mais elle ne savait quelle suite donner à son histoire.
Alors on a tous cherché.

Résultat final:

*"le soleil brûle
les pompiers viennent l'éteindre..
il fait nuit
parce que le soleil est mort."*

Le texte a été signé:

"Sylvie et les autres"

Disons qu'à partir du moment où d'autres continuent le texte d'un camarade, on le précise ainsi: si le texte initial doit être retouché, corrigé, on ne le signe plus du nom de l'enfant seul.

Ce serait ma façon à moi de rester "honnête", si on veut; mais ceci est une opinion tout à fait personnelle; c'est simplement ainsi que je procède.

Michelle Hertzog, Blodelsheim

famille et sexisme

"moi, je ne me marie pas, je reste célibataire.

Parce que sinon, quand je vais au bistrot et que je rentre tard, ma femme me dit: "où tu es encore allé traîner?"

Stéphane 8 ans

"moi, je veux me marier, sinon je m'ennuierai"

Rabia

"mon petit frère aime les poupées
alors mon papa a rigolé parce que mon petit
frère a joué à la poupée."